



Marie Claude Colin Cordier

Candidate écologiste sur la 4ème circonscription de Saône et Loire : Bresse, Val de Saône, Chalon Nord, Tournugeois.

Suppléant : Mourad Laoues

Réponse au questionnaire de SOS TER DE LA BRESSE

Louhans, 30 mai 2017

Madame, Monsieur,

Votre questionnaire me permet de préciser, sur le cas concret de la Bresse et du Val de Saône de Chalon à Tournus, les options proposées par les écologistes en matière de transports, et je vous en remercie. Vous savez qu'il ne s'agit pas pour nous de simples « promesses électorales » mais de la poursuite de combats que nous menons depuis trois décennies dans les associations et dans les assemblées où nous sommes élus. La défense des transports ferroviaires n'est pas non plus pour nous un simple petit chapitre isolé dans un vaste programme. Elle fait partie d'un ensemble cohérent de propositions, toutes indispensables pour la transition écologique, pour le passage d'une économie qui gaspille et altère les ressources naturelles vitales, à une économie durable, qui respecte les grands équilibres indispensables à la vie.

Ainsi, nous portons l'exigence d'une transition énergétique permettant la fermeture progressive des centrales nucléaires en fin de vie et l'abandon définitif de l'énergie nucléaire vers 2035, ce qui est possible et validé par de nombreux experts (Scénario Négawatt, agence ADEME, Cour des Comptes ...) . Quel rapport avec nos trains bressans ? Ces scénarios fonctionnent avec des économies d'énergie, à confort égal, par la sobriété des choix, l'efficacité des processus, et la montée en puissance des énergies renouvelables. Ce dispositif nécessite donc des économies d'énergie dans tous les secteurs d'activités et donc en particulier dans le secteur très consommateur des transports. Il exige donc une montée en puissance des transports collectifs complémentaires, et des transports « doux » comme le vélo et la marche. Par ailleurs, nos exigences sur la santé nous font programmer de nombreuses propositions globales en faveur des trains, avec une place réduite pour la voiture individuelle, qui a néanmoins un avenir en zone rurale sous la forme de « voitures du futur » légères et non polluantes.

L'organisation des transports et de la mobilité constitue un des enjeux majeurs de notre société, tant du point de vue social (nous voulons le droit à la mobilité pour tous) qu'économique (de

nombreux emplois sont concernés) et environnemental puisque les transports sont responsables du quart des émissions de gaz à effet de serre en Europe. 72% des émissions viennent de la route, 14% du maritime, 12% de l'aérien, et moins de 2% sont émis par les transports ferroviaires et fluviaux, qu'il faut à l'évidence privilégier ! Depuis 1990, l'industrie a baissé ses émissions de 34%, il est scandaleux que les transports aient dans le même temps augmenté les leurs de 30%.

Pour chacune de vos questions précises, vous demandez «Si vous êtes élue, quelles actions entreprendrez-vous » ; il se trouve que mon expérience personnelle d'élue régionale et de militante m'a permis d'agir avec plusieurs outils bien différents.

I] Action à l'Assemblée,

Aucun programme cohérent de progression de l'offre TER ne sera mis en œuvre par une majorité hostile à l'écologie, vécue comme une contrainte et un frein aux bénéfices financiers. La première fonction d'un député, le vote des lois, et notamment des lois budgétaires, ne peut être efficace pour nos trains que si un groupe écologiste fort pèse pour un choix global de redressement de la SNCF.

II] Concertations sur les territoires

Les plans de transport sur chaque territoire ne sont efficaces que si une concertation réelle des usagers, des associations et des acteurs économiques est accompagnée de propositions fortes de développement de l'offre ferroviaire. Je m'engage à appuyer cette concertation, comme l'ont toujours fait les écologistes en Bresse et en Bourgogne. Je m'engage à étudier avec vous de fortes améliorations pour la Bresse, pour les lignes Dijon-Saint Amour et Dijon-Lyon. Je m'engage à agir auprès des services de l'Etat, des services régionaux, de la SNCF, pour obtenir ces progrès.

III] Actions locales

Si nous devons manifester en Bresse pour appuyer nos revendications, je le ferai avec vous dans la poursuite de l'action engagée depuis longtemps par les écologistes, mais c'est la cohérence globale de ces trois formes d'action qui permettra la réussite. Je n'hésiterai pas à dénoncer publiquement les « faux soutiens » locaux de personnes bien en vue devant nos gares pour la photo, mais appartenant à des groupes politiques qui ont voté pour des suppressions de trains sur nos lignes !

Je précise maintenant les réponses spécifiques aux 7 questions de SOS TER DE LA BRESSE.

1) Financements

Je soutiendrai la proposition des écologistes d'un plan d'urgence pour les transports, pour redonner la priorité au rail et à la voie d'eau.

- Les ressources peuvent être trouvées en partie dans l'abandon des grands projets inutiles, ligne à grande vitesse Lyon Turin, aéroports, dans l'arrêt du développement du réseau autoroutier.
- Le recours à l'emprunt n'est pas illogique pour des investissements ferroviaires dont le bénéfice est à très long terme
- Au-delà, le financement est assuré par les usagers (20 à 30% actuellement pour les transports publics), par les employeurs (50% actuellement pour le transport public urbain seulement) et par le financement public, donc par l'impôt.

Je propose avec EELV :

- Une tarification qui tienne compte de la capacité contributive des utilisateurs du transport public et qui soit attractive. On doit aller jusqu'à la gratuité pour les jeunes et les personnes à très bas revenus.
- Un versement transport élargi au financement du réseau ferroviaire
- Un contrôle plus prégnant des coûts du transport ferroviaire
- Un alignement de la taxation du gazole sur celle de l'essence pour redonner de l'attractivité aux trains, fret et passagers.
- Une taxation du kérosène, sur tous les vols, avec une première phase sur les vols intra européens
- l'expérimentation par les régions volontaires de la taxation kilométrique des poids lourds.

Ce plan doit assurer l'égalité du service sur les agglomérations et les territoires ruraux, et en particulier donner à chaque région les moyens financiers correspondant au fonctionnement des trains régionaux.

2) Service public et prix attractif pour tous

La réponse précédente aborde le sujet des financements et des tarifs adaptés. Je soutiendrai par ailleurs une remise en état du service public par un pilotage réel et efficace des établissements publics ou mixtes : SNCF, VNF, SEM concessionnaires d'autoroutes. La dette actuelle du système ferroviaire est désastreuse pour la gestion de l'entreprise publique , désastreuse pour l'utilisateur : il faut donc une reprise de cette dette par les pouvoirs publics.

3) Ligne de la Bresse

Il me faut rappeler que les stagnations et les reculs sur la ligne de la Bresse, contrairement aux souhaits de tous les acteurs bressans, ont été combattus par les élus régionaux EELV et eux seuls, contre toutes les autres forces politiques.

J'agirai en tant que députée de la circonscription pour qu'on revienne dans un premier temps sur les suppressions de trains, puis qu'on prenne dans un deuxième temps, très rapidement, la grille horaire de SOS TER pour base de travail afin de redonner à cette ligne toute l'utilité dont elle est capable. La ligne de la Bresse ne doit pas être limitée aux quelques trains actuels, ne jouant un rôle à sa mesure que dans le cas de travaux ou d'incidents sur la voie de la vallée de la Saône !

La méthode de la concertation, avec les associations comme la vôtre, avec les élus locaux, avec les acteurs économiques et sociaux, doit être remise à l'honneur, et on doit évidemment en premier lieu redonner vie au comité de ligne Dijon-Bourg, ridiculement assassiné parce qu'il avait déplu à des barons régionaux !

4) Maintien d'un deuxième homme à bord des trains

Nous avons défendu constamment à la région la présence à bord de chaque train d'un contrôleur, dont le rôle est d'assurer les recettes bien sûr, mais qui est aussi indispensable à la sécurité, qui peut intervenir pour aider quiconque en a besoin. J'ai rencontré notamment l'Association des Paralysés de France, qui souligne l'importance, face à divers handicaps, d'une telle aide. Je proposerai un texte de loi pour assurer cette présence humaine qui permet d'assurer le droit à la mobilité pour tous.

5) Maintenir des guichets ouverts dans les gares

Il s'agit là encore pour les écologistes d'un combat déjà ancien. Les arguments les plus régulièrement employés pour diminuer les horaires d'ouverture sont d'une part la faiblesse de la fréquentation de la gare, d'autre part l'habitude qui se développe d'achats de billets sur le site internet SNCF. Le premier argument tombera si on applique notre politique de développement du transport ferroviaire. En revanche, il est possible que l'agent affecté à la gare soit de plus en plus une personne ressource pour renseigner, aider, guider, plutôt qu'un grand vendeur de titres de transport. Son importance reste capitale, et j'exigerai que la gare de Louhans, au centre d'un territoire rural de 100 000 habitants, conserve ses moyens humains et voit ses horaires d'ouverture se développer avec l'accroissement du trafic.

6) Liaisons de Louhans à Paris, Lyon et Genève

Votre grille horaire et vos propositions améliorent certaines correspondances. Au-delà, notre projet de Trains à Haut Niveau de Service (THNS), développé notamment en Bourgogne par Alain Cordier est bien un projet qui permet de faire coexister sur les mêmes lignes quelques trains directs d'agglomération à agglomération et un grand nombre de trains à arrêts multiples, ce qui exige un nouveau matériel qui permette ainsi de desservir de façon

cadencée les territoires ruraux tout en gardant une performance en temps convenable (trains au niveau des quais, portes larges à ouverture rapide, moteurs permettant des décélérations et des accélérations fortes ...). Il faut profiter de l'existence de la ligne de la Bresse pour assurer ainsi des trajets Nord Sud qui soulagent la voie PLM de la vallée de la Saône, bien chargée. J'agirai, pour appuyer cette demande, en liaison avec les maires et élus locaux des agglomérations et des territoires ruraux concernés. Une telle offre nouvelle est une chance pour les ruraux en effet, mais aussi pour les citoyens qui verraient se multiplier les destinations possibles.

7) Impulsions législatives à la politique de la mobilité et des transports ferroviaires

Comme évoqué précédemment, la fiscalité et les choix budgétaires doivent donner la priorité au rail et à la voie d'eau plutôt qu'à la route et au transport aérien. Les mesures déjà évoquées prennent place dans un plan d'urgence pour les transports, lui-même intégré dans un ensemble de mesures législatives permettant le respect de nos engagements pour le climat. Je défendrai une meilleure répartition des moyens sur l'ensemble des territoires, prévue par mon mouvement EELV et sa commission « transports et territoires ».

Vous défendez avec courage et opiniâtreté l'accès à la mobilité des habitants de nos territoires, dans leur diversité. Ce sont ces fortes dynamiques locales et citoyennes qui permettront d'avancer vers un développement équilibré et durable. Soyez assuré de ma présence à vos côtés.

Avec mes salutations écologistes, MC Colin Cordier